



Marigny Initiatives



JANVIER 2012
Numéro 176



Monsieur le Maire et le conseil municipal félicitent l'école de Handball pour l'obtention du label « école de hand 2011-2012 ».





La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Tél : 02.33.55.15.26 - Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : mairie.marigny@wanadoo.fr

site : <http://www.mairie-marigny.com>



Les permanences à la communauté de communes

Mission Locale : le mardi de 9h à 12 h.

Familles Rurales : le mardi de 17h30 à 18h30.

ACLAM : lundi 14h-16h, mardi et jeudi 10h-12h, 14h-16h.

CDRP : du mardi au vendredi 9h-12h 14h-17h

CLIC : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 10h30.

CLLAJ : 2^{ème} lundi du mois de 14 h à 17h.

ADMR : mercredi de 10 h à 12h.

Assistante sociale : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9 h
30 à 11 h 30, prendre RDV avec Mme Moinard - tél :
02.33.77.28.30.

La communauté de communes vous accueille

1 rue Auguste Eudeline :

les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
30 et le mardi de 14 h 30 à 17 h 30.

Tél : 02.33.55.09.60 Fax : 02.33.55.69.80

Site internet : <http://www.12communes.com>

Gendarmerie 02.33.72.57.90

Rue du Général Huebner

ouverture au public : lundi 14h-19h, mardi 16h-18h,
mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h et
samedi 14h-19h.

Maison de retraite 02.33.77.14.77

36 avenue du 13 juin 1944.

Collecte des ordures ménagères, tri sélectif...

Vous avez reçu votre calendrier pour l'année 2012
(sinon demandez-le en mairie).

Respectez les dates de collecte et sortez vos sacs au
plus tôt la veille. Ne pas plier les bouteilles plastiques.

Ne mettez pas de verre dans les sacs, des conteneurs
sont à votre disposition à la déchetterie.

Ne rien déposer à côté des conteneurs.

Déchetterie

Route de St Sauveur Lendelin

Ouverture : lundi, mercredi et samedi de 9h à
12h et 14h à 18h.

Les permanences à la mairie

Conseiller Général, Mr Gilles Quinquenel : le lundi de
18 h à 19 h.

Service de l'eau et de l'assainissement :

Pour le branchement : contacter la mairie.

Pour le compteur : Saur France

Pose, ouverture, fermeture : 02.33.19.42.60.

Facturation, dépannage : 08.10.05.00.49.

Service Soins Infirmiers

A Domicile

22A rue du 13 juin 1944

02.33.72.27.61

Permanence le mercredi de 10h à 11h30

Trésorerie 02.33.55.15.10

34 avenue du 13 juin 1944

du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de
13 h 30 à 16 h.

Relais assistance maternelle

02.33.05.23.84 9bis rue des Sports-pôle enfance

Mardi et jeudi de 13h15 à 17h00

La Poste 02.33.77.55.00

14 rue du 8 mai 1945

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à
17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

Levée du courrier à 15 h 30.

Bibliothèque : 02.33.56.81.29

Lundi de 16h45 à 17h45, Mercredi de 10h30 à 12 h et
de 14h à 17h, Vendredi de 16h45 à 17h45, Samedi de
10h30 à 12h / Vacances scolaires + juillet et août :
Mercredi de 10h 30 à 12h, Samedi de 10h30 à 12h.

Maison des jeunes rue des Alleux

Mercredi et samedi de 14 h à 18h.

Ouvert pendant les petites vacances scolaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 11 janvier 2012

Décision prise par Monsieur le Maire :

Re-négociation des conditions du prêt de 3 600 000 € qui était à taux variable vers un taux fixe de 3.75 % sur 30 ans.

PERSONNEL : CREATION DE POSTES.

Depuis le départ de Mesdames DELARUE, LOHIER et MARKIV, la commune fait appel au service de remplacement du centre de gestion.

Monsieur le Maire propose de créer les postes suivants :

- Un poste d'ATSEM 1^{ère} classe (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à raison de 13h par semaine.
- Un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à raison de 26h par semaine pour assurer le ménage de l'école ,

de la mairie et le service à la cantine scolaire.

- Un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à raison de 35h par semaine pour assurer le ménage à l'école , à la salle de sport et divers travaux d'entretien.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide la création de ces 3 postes à compter du 1^{er} mai 2012.

BUDGET COMMUNAL 2012 : EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE.

Monsieur le Maire informe que le coût d'extension du réseau électrique à l'hôtel Caillot s'élève à 5012.56€ TTC pour raccordement d'un futur lotissement.

Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux et dit qu'un crédit sera ouvert au budget primitif 2012.

L'an deux mille douze, le onze janvier à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : BRIGNOT Bernard, HEROUARD Yves, OZOUF Didier, LEMAZURIER Fabrice, FAUVEL Véronique, GENET Philippe, ROBIOLLE Daniel, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, BOUCHER Patrice, SIMON Bernard, HELAINE Stéphane, MONTAGNE Noël, GARDIE Madeleine

Absents excusés : BESSON Huguette, HEUGUET Cédric.

Pouvoirs : M Cédric HEUGUET donne pouvoir à M Philippe GENET.

Secrétaire de séance :
M Daniel ROBIOLLE .



UNE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION POUR LE PAYS SAINT-LOIS.

Rapporteur : Monsieur Brignot.

La loi du 16 décembre 2010 offre la possibilité aux élus locaux de créer les conditions d'une coopération intercommunale renforcée au bénéfice des habitants.

Des propositions de Monsieur le Préfet et des nombreux échanges initiés sur l'ensemble du territoire, a émergé l'ambition d'une nouvelle Communauté d'Agglomération, regroupant tout ou partie du Pays Saint-Lois.

Il s'agit de la création d'une nouvelle structure où chaque commune et communauté participera à la définition d'une solidarité nouvelle, sur un territoire cohérent et correspondant à un vrai bassin de vie.

Les élus des Communautés du pays Saint-Lois peuvent décider aujourd'hui et maintenant d'un acte politique fort. Ils ont en effet une expérience de travail en commun (Syndicat de Développement du Saint-Lois, Syndicat mixte du Val de Vire, Association de Promotion du Pays Saint-Lois, Syndicat Mixte du Centre Aquatique) et partagent la volonté de faire du Technopôle Agglo 21, en lien avec les pôles relais (pour Marigny : la zone artisanale de la Chesnée), le cœur du développement économique de demain.

La délibération soumise est donc celle du principe de la création d'une Communauté d'Agglomération de tout ou partie du Pays à l'horizon 2014.

Comme le prévoit la loi, l'année 2012 sera en effet mise à profit pour étudier en profondeur les modalités d'exercice des compétences du nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale, les incidences fiscales ainsi que sa gouvernance. Un nouveau vote des communes interviendra à l'issue de ces débats.

La gouvernance devra donner leur place à toutes les communes et tous les territoires. En plus des commissions thématiques, des comités consultatifs correspondant aux périmètres des anciennes Communautés seront créés afin de nourrir la réflexion et de faire prendre en compte des enjeux et problématiques locaux par le nouveau Conseil Communautaire. L'Agglomération du Pays Saint-Lois se veut une Communauté de proximité.

Chaque territoire ayant des projets en cours ou à venir, bénéficiera d'un Contrat de projets de développement local. Ce dernier intégrera la feuille de route stratégique et politique de la future Communauté pour les dix ans à venir. La nouvelle Agglomération du Pays Saint-Lois se veut une Communauté de projets et de solidarité.

Sur la base de ces éléments, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le principe de la constitution d'une nouvelle Communauté d'Agglomération regroupant tout ou partie du Pays Saint-Lois.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.

Pour information : les communautés de communes de l'Elle (St Clair sur Elle) et de la région de Daye (St Jean de Daye) sont rattachées à la communauté d'agglomération saint-loise.

RESIDENCE DE LA VALLEE : CESSION DU LOGEMENT N°4.

Monsieur le Maire informe que Monsieur Mickaël DESHAYES domicilié 4 résidence de la Vallée souhaite acquérir son logement et fait part de l'avis des Domaines concernant le prix de cession de ce logement.

Le conseil municipal,

Vu l'avis du Domaine en date du 17 juin 2011,

- donne son accord 13 voix pour et une voix contre pour céder le logement sis à la résidence de la Vallée n°4 au prix de 80 000.00€ à Monsieur Mickaël DESHAYES, domicilié 4 résidence de la Vallée.
- dit que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur ;

autorise Monsieur le Maire à signer les actes et toutes pièces relatives à cette cession.



QUESTIONS DIVERSES.

BIBLIOTHEQUE : bilan financier 2011.

Monsieur le Maire présente le bilan financier de la bibliothèque municipale.

	RECETTES	DEPENSES
Excédent 2010	1 171.73 €	
2011	3 120.84 €	3 109.03 €
Total 2011	4 292.57 €	3 109.09 €
Soit excédent 2011	1 183.54€	

Les adhérents sont au nombre de 363 (76 adultes et 287 enfants).

La cotisation annuelle est de 7 € pour les adultes. Elle est gratuite pour les adhérents de moins de 18 ans.

Voir horaires et contact en page 2.

COLLEGE Jean MONNET.

Monsieur Brignot donne lecture du courrier de Monsieur Quinquenel, Conseiller général, informant que le conseil général a ouvert un programme d'investissement de 1.7 millions d'euros pour les travaux suivants :

- Extension du collège : 600 000 € TTC
- Restructuration des locaux existants : 800 000 € TTC
- Accessibilité : 300 000€ TTC

Les travaux pourraient commencer fin 2012 et se poursuivre en 2013 et 2014.

MAISON MEDICALE.

Présentation du projet par Monsieur Vimond, Architecte, le vendredi 20 janvier à 18h00.



INVITATION.

Le centre de secours de Marigny invite Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal et le personnel communal :

- au cross départemental des Sapeurs Pompiers le 5 février 2012 de 8h à 12 h au stade Yves Lema-zurier,
- au départ en retraite de Didier LAIR et Patrick ROPTIN le vendredi 20 janvier à 20h30 au centre de secours.

HAND-BALL.

La fédération française de Hand-Ball a accordé à l'ALM Hand-Ball le « Label Ecole de Hand 2011-2012 ». Ce label reconnaît les compétences des éducateurs et des entraîneurs qui proposent aux enfants de 5 à 11 ans une pratique adaptée à leur âge et à leurs besoins dans des conditions optimales.

Une manifestation de reconnaissance sera organisée par la commune le jeudi 2 février à 18h30 après l'entraînement de l'école de hand à la salle Dr Guillard.

Pour tout savoir sur le Handball marignais, contactez son Président, Francis Piédagnel au 02,33,55,73,74.

DIVERS.

- En vue d'établir des devis pour le curage des fossés, la commission « travaux » se rendra sur place le 25 février à 9 heures.
- Maire le Maire informe qu'une pétition contre les déjections canines sur le domaine public est parvenue en mairie. Elle concerne le bas du bourg.
- Des abribus seront mis en place par la communauté de communes cette année sur le parking du collège.
- Numéro de téléphone du nouveau médecin, le Docteur Balan : 02.33.77.17.60

ASSOCIATION DES PARENTS D' ELEVES DU COLLEGE JEAN MONNET

L'association organise 2 supers LOTO :



Le samedi 10 mars à 20h30 :

Le dimanche 11 mars à 14 h30 :

1er lot :

1 ordinateur portable 17"

1er lot :

1 télévision LCD 107 cm

2ème lot :

1 console de jeux Xbox360 kinect

2ème lot :

1 console Wii

3ème, 4ème et 5ème lots:

1 Bon d'achat 100 € par lot

3ème, 4ème et 5ème lots:

1 Bon d'achat 100 € par lot

et de nombreux autres lots de valeur... + Restauration sur place.

Ces pages sont réservées aux associations de Marigny afin qu'elles puissent donner des informations d'ordre pratique (renseignement, célébrations, inscriptions, invitations...)



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes organise

une soirée campagnarde

le 24 mars à 20 h30
à la salle des fêtes de Marigny

Pour tout renseignement, contactez
Jean-Louis Leconte
06.75.34.18.66 (le soir)



CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'Amitié organise

Un concours de belote

le samedi 18/02 à 20 h30
à la salle des fêtes de Marigny
à 14 h

Inscriptions sur place à 13h30
Tarif : 10 € par équipe

Lots : porc débité + autres lots de viande

Sur place : buvette et gâteaux.

Réservations :
02.33.55.18.13 / 02.33.05.04.57

MARIGNY JE T'AIME (MJT)

À noter sur vos agendas :

Samedi 26/02 :

LOTO à la salle des fêtes de Marigny.

Vendredi 16/03 :

Plantations d'arbres

avec l'école Julien Bodin, MJT et CIEC.

Rendez-vous à 9 heures sur la ceinture verte au bas du chemin du Porchon pour les volontaires voulant aider les écoliers.

Samedi 17/03 :

Plantations d'arbres sur la ceinture verte avec MJT et la chambre d'agriculture.

En mars également :

Plantations d'arbres à divers endroits.

Contact : Didier OZOUF 06.37.03.18.98



MARIGNY JE T'AIME ET SES JARDINS DES ÉCOLIERS

Nous manquons de bénévoles pour apprendre aux écoliers comment jardiner. Si vous avez un jardin, vous saurez les aider. merci de venir donner un peu de temps pour faire perdurer cette activité ancestrale. Le potager de l'école Julien Bodin existe depuis 1995, nous ne souhaitons pas en rester là! Mme la directrice et les professeurs sont demandeurs.

Merci de proposer vos services (peu de temps en fait) au 06.37.03.18.98...



LES INTERVENTIONS DU CENTRE DE SECOURS DE MARIGNY

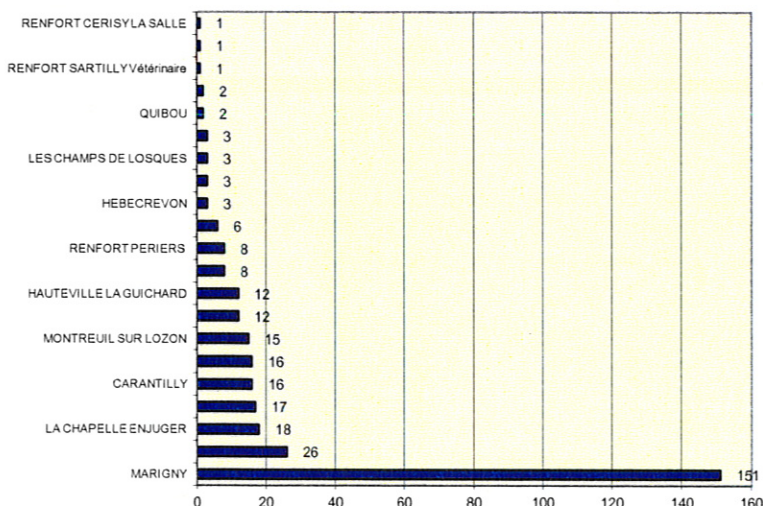
324 interventions du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011

VSAB	287
Secours à la personne domicile	114
Personne en Péril à domicile	48
Carence d'ambulance privée	27
Blessé à domicile	25
Accident de la circulation	24
Secours à la personne lieu public VP	17
Blessé lieu public VP	9
Accident du travail	8
Accident de sport	5
PRPA Personne ne répondant pas à l'appel	5
Intervention annulée	5
DIVERS	37
Feu de cheminée	8
Incendie	8
Inondation	4
Feu divers	4
Nid d'hyménoptères	2
Début d'incendie	2
Feu de broussailles	2
Feu de voiture ou autre véhicule	1
Tempête	1
Animal blessé sur VP	1
Découverte d'engin suspect	1
Sauvetage animaux Vétérinaire MONVIRON	1
Renfort CSP	1
Odeur suspecte Gaz	1

RAPPEL DES EFFECTIFS	
OFFICIERS	
CNE Vétérinaire	Salifou NITCHMAN
Chef de Centre CNE	Gilbert TURGIS
SOUS-OFFICIERS	
SCH Christophe CHRETIEN (ADJOINT au CDC)	
SGT Nicolas LESOUEF	
SGT Coraline ANQUETIL	
SGT Fabien ROSE	
CAPORAUX CHEFS	
Patrick ROPTIN	Emmanuel BIDGRAIN
Alain REGNAULT	
Louis VILQUIN	
CAPORAUX	
Anne-Céline LEGRAVEREND	
Arnaud WOESTELANDT	
SAPEURS	
Anthony BERNARD	
Baptiste FLEURET	
Nicolas LEMONNIER	
Jimmy TOUROUDE	
Pierre CHATIGNY	
Gatien CHRETIEN	
Vincent GATTIER(DISPO)	
Marina VILQUIN	
Tristan ROSE	
Jérémy VANDAELE	
Lou HEUVET	
Flavien CHRETIEN	



Répartition des interventions par commune



ARRIVEES
 Jérémy VANDAELE (avril)
 Lou HEUVET (septembre)
 Flavien CHRETIEN (octobre)

DEPARTS
 Matthieu DALLET (mai)
 Ludovic LENESLEY (juin)
 Didier LAIR (novembre) Retraite

Des départs, des arrivées insuffisantes pour combler le manque de Sapeurs Pompiers volontaires.

Habitants de Marigny ou à proximité, Employeurs, n'hésitez pas à encourager votre personnel à devenir Sapeur pompier volontaire afin de pouvoir continuer à assurer les secours dans la journée en semaine.

LA VIE DU CENTRE DE SECOURS EN DEPEND

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au Chef de centre Gilbert TURGIS Tél 02 33 55 18 02 ou 06 74 84 74 96